



probleme avec un huissier!!

Par **jugex47**, le **18/04/2011** à **18:18**

bonjour a tous et a toutes,

je souhaiterai avoir un conseil concernant un litige:

en 2007, j ai mon employeur qui ne m a pas payer mes salaires etc., j ai fait venir un huissier pour faire un constat (130,01€) comme quoi je ne pouvais pas reprendre mon emploi: entreprise fermee.

de la avec l aide d une avocate nous avons saisi les prud hommes.

le jugement a ete rendu. en attente de mon salaire et papiers assedic(05/2008)

l huissier savait que je n avais aucune rentree d argent ne voulait pas me donner le proces verbal donc je lui ai prevenue et donner un cheque sans provision.

j ai percu mon solde de tout compte en mai 2008 et je lui ai reglee cette somme en octobre 2008 par mandat cash.

entre temps elle a transferer son dossier à un autre huissier plus pres de chez moi.

et je n avais plus de nouvelles de cet huissier jusqu a aujourd hui elle a saisi mon compte et me reclame la somme de 466€.

sauf qu a ce jour je percois le RSA et l allocation enfant handicape qui sont pas saisissables. que dois je faire??? comment dois saisir le juge d execution???

en vous remerciant de m aider

Mes sincereres salutations.